



Bientôt une vraie salle de spectacle



Des travaux d'assainissement pour un meilleur environnement



Un réaménagement urbain en perspective



DOSSIER : Nouveau site internet

La Trame

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 16 octobre 2017

- Les élus ont retenu, à l'unanimité, la société Veolia comme prestataire pour l'exploitation de la station d'épuration de Roche Moulin et la surveillance des trois postes de relèvement des eaux usées.

Ce marché est conclu pour une durée de 3 ans renouvelable pour une durée maximale de 3 ans.

La rémunération annuelle s'élève à 103 742,48 € H.T. pour un marché qui avait été estimé à 120 000 € H.T., la proposition retenue est donc économiquement avantageuse.

Conseil Municipal du 7 décembre 2017

- La procédure de déclaration de parcelles en état d'abandon manifeste concernant deux bâtisses situées rue du Bas-Vernay a été approuvée à l'unanimité par les conseillers municipaux. Cette procédure s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de lutter contre les logements vacants et dégradés.

- Les élus ont approuvé à l'unanimité les décisions modificatives du budget de la commune et du service de l'assainissement.

La maîtrise des charges de fonctionnement tout au long de l'année permet d'afficher un virement à la section d'investissement de 700 300 € (+ 70 300) pour le budget communal et de 25 500 € (+ 22 700 €) pour le budget assainissement.

- Le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes Loire-Semène, au 1^{er} Janvier 2018, a été approuvé à l'unanimité.

Jardins potagers familiaux

Nous vous rappelons que, dans le cadre des travaux d'extension du cimetière, la commune avait aménagé des jardins potagers familiaux rue du Nord.

Suite à des désistements, nous vous informons que deux parcelles, d'une surface d'environ 200 m², sont disponibles à ce jour.

La commune se réserve le droit de procéder à un tirage au sort, en fonction du nombre de candidatures, pour l'attribution de ces jardins.

Toute personne intéressée est invitée à se rendre en mairie pour se renseigner ou s'inscrire auprès de Madame Odile Pradier, adjointe. Elle peut également être jointe par téléphone au **04 77 35 01 40** ou par mail à mairie@saintjustmalmont.fr.



Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire
Coordinatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication
Conception & rédaction : service & commission Communication
Crédit photos : mairie, associations, écoles
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont
Tirage : 2000 exemplaires
Mairie de St-Just-Malmont - Place M. Louise Deguillaume 43240 ST JUST MALMONT
Tél. : 04 77 35 01 40 - Fax : 04 77 35 92 34 - Mail : mairie@saintjustmalmont.fr
Site internet : www.saintjustmalmont.fr

**MARCOUX**
IMPRIMERIE & CARTONNAGE
Z.A. LA FONT DU LOUP - 43240 SAINT-JUST-MALMONT
TEL 04 77 35 92 92 - FAX 04 77 35 96 62



Prochaine parution : Mai 2018

Les articles et photos doivent parvenir

en mairie par mail à l'adresse

mairie@saintjustmalmont.fr

avant le 1er avril 2018

Les photos doivent avoir une résolution suffisante
(attention aux photos prises avec des téléphones mobiles).



L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018



Editorial

Pour nous élus, conduire la destinée d'une commune, c'est la gérer le mieux possible en réalisant le programme pour lequel nous avons été choisis. C'est la tâche à laquelle nous nous attelons quotidiennement. Parallèlement, les projets, fortement subventionnés par nos partenaires, vont entrer très prochainement dans leur phase opérationnelle.

Au-delà de la gestion, il est primordial d'être réactif et de s'adapter à un environnement ou à une situation. La commune, en acquérant le tènement Cheynet du centre-bourg, s'inscrit dans un plan global de soutien à l'entreprise qui emploie 205 salariés dont de nombreux saint-justaires.

Cette transaction obéit à un double objectif : générer une importante trésorerie pour l'entreprise et mener un programme de requalification urbaine. Cette friche industrielle va être revendue à un promoteur immobilier qui démolira la majeure partie des bâtiments et qui construira 22 logements collectifs et individuels destinés pour moitié à l'accession sociale à la propriété et pour l'autre partie à la location. Cette opération, financièrement neutre pour la commune, sera facteur d'attractivité et de dynamisme, et renforcera le tissu résidentiel du centre.

Animée par la même volonté, la Communauté de Communes Loire-Semène, au titre de sa compétence économique, s'est portée acquéreur de l'usine Cheynet de la route du Fau, soit 21 000 m² de bâtiments sur 40 000 m² de terrain. Cet afflux de trésorerie sera utilisé pour mettre en place un programme d'optimisation et d'investissement afin de rendre l'entreprise plus compétitive. L'ensemble de l'activité sera regroupée sur le site de la route du Fau. Dans un second temps, la vente de l'autre unité de production de la rue du Stade participera au plan d'économie global et renforcera la capacité financière de l'entreprise.

Cet ambitieux projet industriel n'aurait pu voir le jour sans l'intervention de la Communauté de Communes Loire-Semène, le soutien financier massif de la Région Auvergne Rhône-Alpes, la participation du Département de la Haute-Loire et l'implication sans faille de Monsieur Le Préfet de Haute-Loire.

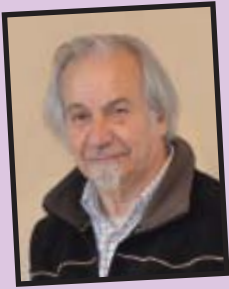
La détermination et la réactivité de Loire-Semène et de la commune nous ont préservés d'une spirale de déclin infernal dont les conséquences sociales, humaines, économiques et fiscales auraient pu être dramatiques. Il n'en demeure pas moins que chacun dans l'entreprise, quel que soit son poste, doit faire preuve d'engagement et de responsabilité afin de renouer avec le succès, la rentabilité et le progrès social.

**Votre Maire,
Frédéric Girodet**

SOMMAIRE

Actualités Municipales	P. 2
Editorial - Sommaire	P. 3
Rétrospective	P. 4
Travaux	P. 7
P.A.C.S. - Nouvelle enseigne en centre-bourg	P. 10
Personnel Communal - C.I.S.P.D.	P. 11
DOSSIER : Un nouveau site internet	P. 12
Rappel de citoyenneté	P. 14
Vie Scolaire	P. 15
Associations	P. 18
Rencontre avec...	P. 22
A ne pas manquer	P. 23
Agenda	P. 24

Expositions en Mairie



D'octobre à décembre - André Prébet a présenté ses peintures de natures mortes, de paysages, de portraits, de scènes de la vie quotidienne et de nus...



De janvier à mars - Claude Chol présente ses oeuvres allant des natures mortes aux paysages, ou encore illustrant des villages plus vrais que nature...

11 Novembre - Commémoration Armistice 1918



Les anciens combattants, les musiciens, les pompiers, les gymnastes, les enfants des écoles, les élus et la population défilent ensemble pour commémorer l'Armistice 1918 et rendre hommage aux morts pour la France.

19 Novembre - Concert de Chorales



Lors de cette représentation, les chorales "Les Baladins" de Polignac et "Choeur Ouvert" du secteur de St Didier en Velay se sont retrouvées pour interpréter des titres du répertoire de la chanson française devant un public nombreux et enthousiaste.

25 Novembre - Téléthon



C'est parti pour la pétanque au boulodrome ...



Au tennis (de table), tous en piste ...



Court mais intense parcours pour le cross des enfants ...



Les pompiers toujours fidèles pour la préparation du repas...

Le montant de la collecte s'élève à 6 425 € pour l'édition 2017.



Prenons le temps de savourer le succulent jambon au foin ...



L'animation du repas assurée par Western Troup 43 ...

2 Décembre - Spectacle Musique Irlandaise



Cette soirée était organisée au profit de l'association AGIR qui vient en aide aux enfants et adultes handicapés de la Haute-Loire. Le groupe Trotwood, composé des membres de la famille Petiet sur trois générations, installée à la Séauve sur Semène, a présenté un répertoire de musique irlandaise et entraîné le public dans une farandole endiablée.

3 Décembre - Sainte-Barbe et Commémoration fin Guerre d'Algérie



Anciens combattants, pompiers, musiciens et élus se retrouvaient pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie, célébrer Sainte-Barbe et rendre hommage aux soldats et pompiers disparus avec le dépôt de gerbes au monument aux morts en présence d'Olivier Cigolotti, Sénateur, et Daniel Tonson, Conseiller Départemental, avant de partager le verre de l'amitié.

9 Décembre - Marché de Noël et Fête d'Hiver



Cette année, la municipalité et le Comité des Fêtes ont organisé simultanément le Marché de Noël et la Fête d'Hiver.

Cela a permis aux visiteurs de dénicher les dernières idées cadeaux tout en profitant des multiples animations, avec notamment un concert à l'église, les promenades en chiens de traîneau et surtout l'illumination du sapin précédant la venue du Père Noël, pour la plus grande joie de tous...



Retour en images sur les nombreux chantiers réalisés par les agents municipaux...



L'hiver, les routes souffrent et des opérations de réparations d'urgence s'imposent.



Les bâtiments communaux du centre-bourg sont alimentés en chauffage par un réseau de chaleur partant de la mairie. Ce réseau, datant de 1982, a subi les désagréments du temps, il a dû être remplacé en urgence pendant les fêtes de fin d'année. En effet, les tuyaux situés sous la chaussée étaient percés au niveau de la salle polyvalente et au niveau du restaurant scolaire.



L'entrée de Saint-Just, au niveau de la caserne des pompiers, va encore être améliorée avec l'aménagement d'un massif paysager. Minéraux, bois et plantes vivaces donneront un cachet plus esthétique à l'entrée de la commune depuis le rond-point.



La numérotation des rues et des hameaux continue, avec le secteur du centre-bourg, la rue Nationale et la Ratelière qui ont déjà été traitées.



La croix qui avait souffert de l'abattage des arbres à l'entrée de Malmont a été restaurée.



Afin d'accueillir dans de bonnes conditions la colonne de récupération de verres située au lotissement Côte-Vieille, une dalle a été installée.



La cuisine de la salle polyvalente a fait peau neuve. Cet équipement très utilisé par les associations et pour les manifestations municipales s'est enrichi d'un lave-vaisselle et d'une "plonge" de type professionnel. Nul doute que cette modernisation fera l'unanimité auprès des bénévoles.



La station d'épuration de Malmont, de type plantée de roseaux, est très économe en termes de temps d'entretien et de process épuratoire. Il n'en demeure pas moins qu'une fois par an, les roseaux des bassins doivent être coupés et évacués pour un fonctionnement optimal de l'équipement.



Les habitants du village de Bruchères bénéficieront bientôt d'une aire de stationnement parfaitement aménagée et sécurisée.

... et par des entreprises

Malgré les conditions climatiques capricieuses mais somme toute hivernales, les travaux de la rue du Stade se poursuivent. Les larges et profondes tranchées ouvertes laissent apparaître une foule de réseaux qu'il convient de remplacer, tels que l'eau potable ou l'assainissement, mais aussi de dissimuler, comme le téléphone ou l'électricité.



Qu'est-ce qu'une tête de chat ? Hormis la qualification animale, la bonne réponse concerne plutôt la taille des platanes, réalisée par l'entreprise Brusq, qui, débarrassés de leurs branches "hirsutes" s'apparentent à des têtes de chats. Pour en avoir le cœur net, nous vous invitons à vous rendre rue du 8 Mai.



L'ancienne vicairie a été démolie par l'entreprise de travaux publics Guérin. Cette opération minutieuse a requis beaucoup de dextérité de la part du démolisseur car la bâtisse était située dans une zone très urbaine. La plateforme ainsi dégagée pourra accueillir très prochainement l'extension de la salle du Cercle.

Pacte Civil de Solidarité

Une nouvelle compétence pour les communes

Introduit par la loi N°99-944 du 15 novembre 1999, le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune.

Auparavant dévolue aux tribunaux d'instance et aux notaires, cette compétence a été transférée aux communes.

Suite à la loi N°2016-1547 du 18 novembre 2016, relative à la modernisation de la justice du XXIème siècle, le décret ministériel et sa circulaire de mai 2017 ont conduit à son entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2017.

Les notaires conservent toutefois la compétence qui a également été étendue au consulat de France compétent lorsque la résidence commune est à l'étranger.

Les candidats au PACS doivent se rendre au service de l'état civil de la mairie pour déposer leur dossier complet afin de préparer l'acte. Ils sont ensuite contactés pour la signature du document.

Pour cela, les partenaires doivent fournir les pièces suivantes :

- pièce d'identité (original + photocopie)
- extrait d'acte de naissance avec indication de la filiation datant de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation)
- déclaration conjointe & attestation sur l'honneur de non-parenté, non-alliance & de résidence commune (formulaire Cerfa N°15725*)
- convention de PACS des deux partenaires, en original et rédigée en langue française (formulaire Cerfa N°15726* de la convention type, ou bien une convention spécifique rédigée par les deux partenaires)

Pour le partenaire étranger né à l'étranger, il convient de fournir également les pièces suivantes :

- extrait d'acte de naissance avec indication de la filiation datant de moins de 6 mois
- certificat de non-PACS daté de moins de 3 mois (cerfa N°12819*)
- certificat de coutume
- si le partenaire réside en France depuis plus d'un an, une attestation de non-inscription au répertoire civil et au répertoire civil annexe

D'autres pièces complémentaires peuvent être demandées en fonction des situations particulières.

Il est rappelé que tout dossier incomplet peut entraîner le refus d'enregistrement du PACS.

** les documents cerfa sont disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site [www.service-public.fr \(famille/PACS/services en ligne et formulaires\)](http://www.service-public.fr/famille/PACS/services_en_ligne_et_formulaires)*



Nouvelle enseigne en centre-bourg



Début décembre, un restaurant a ouvert ses portes.

"Les pieds sous la table" propose le plat du jour ou la formule (entrée/plat/fromage/dessert).

Mme Linberg vous accueille dans une salle entièrement rénovée. Un bar est également à disposition.

Les Pieds sous la Table

1 Rue du Centre 43240 SAINT JUST MALMONT

Tél. : 04 77 74 57 49

Ouvert du lundi au dimanche de 7H00 à 19H00

Nocturne le samedi

Fermeture le lundi après-midi

et le dimanche après-midi

Formation aux premiers secours - PSC1

Le mardi 21 novembre 2017, neuf agents ont suivi la formation aux premiers secours civiques, dispensée dans nos locaux par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (C.N.F.P.T.).

Lors de la cérémonie des vœux au personnel communal, le samedi 13 janvier 2018, nous remettons leur diplôme à nos agents.

Félicitations à nos diplômés : **Ilkay COSKUN, Bernadette FAVERJON, Brigitte FERRAPIE MASSON, Laetitia FOURNAND, Nathan GALICHON, Sylvain MONTCHAMP, Annick ROUCHON, Chantal TOURON et Valérie VIOZAT.**



Formations des agents techniques

Nous poursuivons également les formations réglementaires, les CACES et habilitations diverses.

Deux agents qui ont validé leur compétence d'A.I.P.R. (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux), habilitation obligatoire au 1er janvier 2018, pour les personnels intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux, cette mesure vise à réduire les risques ainsi que les dommages aux réseaux aériens ou enterrés qui peuvent survenir lors de travaux à proximité.

Félicitations à Christian FARISSIER (A.I.P.R. exécutant) et Pascal ROCHE (A.I.P.R. Encadrant)

Félicitations également à Jonathan FOULTIER, Jean-Luc MATHAUD et Sylvain MONTCHAMP pour leur réussite au CACES (conduite d'engins, Manitou, ...)



Chantier Educatif autour des décorations de Noël

Dernièrement, six jeunes, âgés de 12 à 14 ans, et résidents sur le territoire communautaire Loire/Semène ont réalisé un chantier éducatif sur la commune de Saint Just Malmont.



C'est dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) que s'est déroulée cette action.



L'équipe prévention de la Communauté de communes Loire Semène propose aux 12/17 ans du territoire d'effectuer des chantiers éducatifs dont le principe consiste à rendre un service à la collectivité en échange du financement d'une activité qu'ils ont choisie auparavant.

Chloé, Julie, Ambroise, Léna, Antoine et Louis ont donc répondu présent pour le chantier organisé à Saint Just Malmont dans le cadre des festivités de Noël. Ils ont été accueillis par deux élus de la commune, puis ont commencé leur mission qui consistait à décorer les sapins pour le Marché de Noël.

Un geste simple mais qui démontre leur volontariat, leur envie de bien faire et leur participation à la vie citoyenne.

Un goûter fut offert par la municipalité en attendant leur sortie au cinéma.

Un nouveau site internet

www.saintjustmalmont.fr

Le nouveau site internet de la commune est désormais en ligne depuis le 5 janvier 2018.

L'ancien site, créé en 2005, devenait obsolète et dans le cadre de la mutualisation avec la Communauté de Communes Loire-Semène et d'autres communes du territoire communautaire, un nouveau site plus fonctionnel et plus moderne a donc été créé.

La mutualisation permet alors d'harmoniser et pérenniser les sites internet des communes en préservant l'identité communautaire par un visuel similaire aux différents sites. Elle permet également de faire diminuer les coûts d'investissement, d'hébergement et de maintenance. Ceux-ci représentent 500,00 € H.T. en termes d'investissement et 60,00 € H.T. d'hébergement et de maintenance annuelle (soit 10 fois moins qu'auparavant).



Page d'accueil du site

Sur le pavé de gauche, on retrouve les sept rubriques qui composent le site : commune, infos pratiques, enfance éducation jeunesse, urbanisme, associations, économie et liens utiles. Celles-ci sont divisées en sous-rubriques.

On découvre également un bloc "En 1 clic" avec l'accueil mairie, les numéros utiles, une carte interactive et la météo à sept jours.

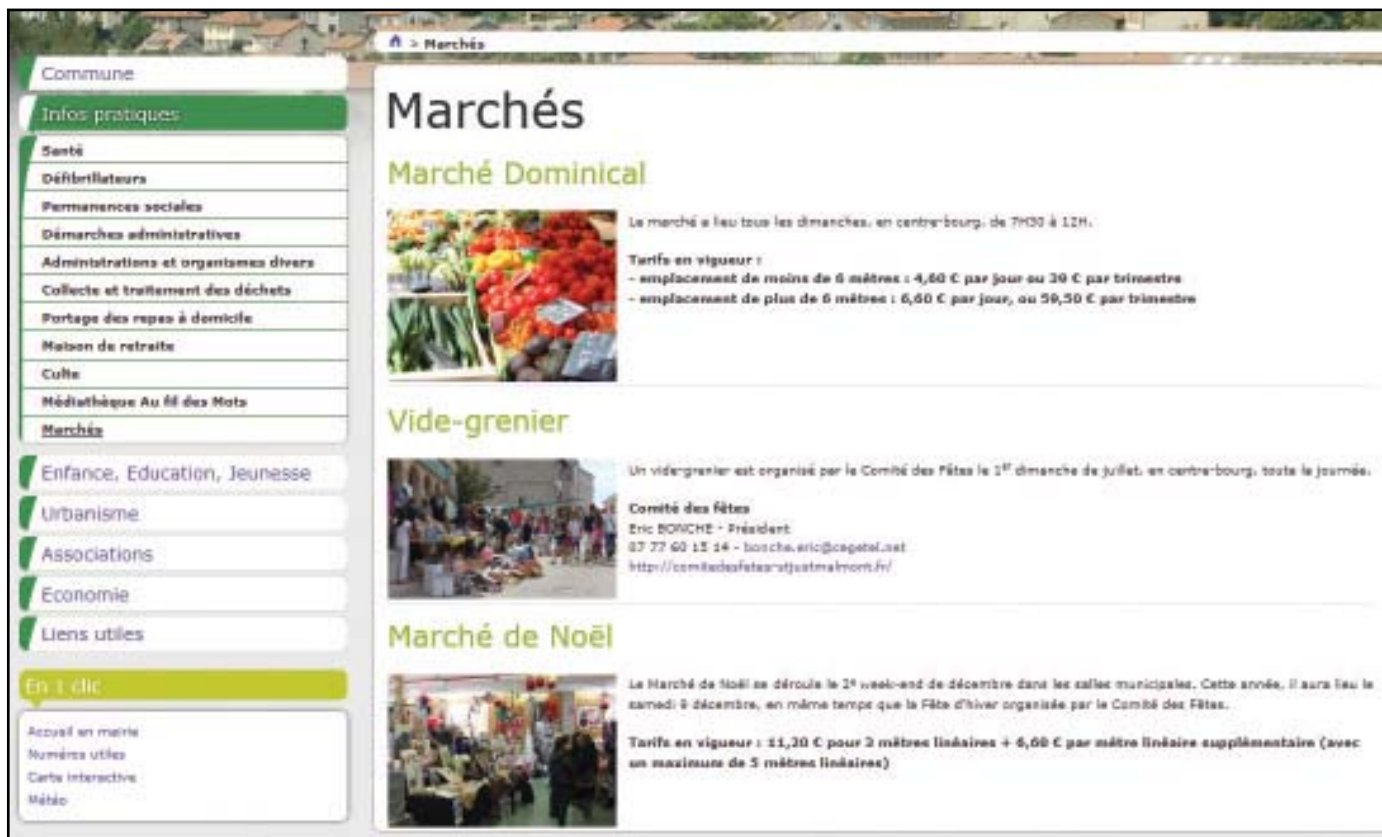
Le pavé central vous donne un aperçu des actualités communales et des informations ponctuelles.

L'agenda et les dates à retenir sont détaillées dans le pavé de droite, vous informant ainsi sur les animations et les manifestations organisées par la commune, les associations et les organismes divers.

Enfin, le bandeau de bas de page vous indique toutes les coordonnées de la commune : adresse postale et adresse mail, téléphone.

Plus accueillant et plus aéré, ce site permet à tous d'avoir rapidement toutes les informations relatives à la vie de la commune, que ce soit dans le domaine administratif, festif, associatif, sportif, social et autres.

Alors, sans plus attendre, la Trame invite ses lecteurs à visiter le site www.saintjustmalmont.fr et à faire remonter, si besoin, toutes remarques en vue d'en améliorer le contenu.



Exemple de page de rubrique



Un site internet mutualisé dans un esprit communautaire...

Rappel de citoyenneté

La ville propre

C'est à regret que nous observons peu d'amélioration concernant l'éducation des chiens et la volonté de leurs maîtres.

En effet, nous trouvons toujours des déjections canines sur les trottoirs. De nombreux administrés nous alertent sur ces désagréments.

En plus du problème de salubrité, il y a aussi un problème de sécurité, notamment avec des risques de chutes. Nous demandons donc aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser au fur et à mesure les déjections de leur animal.

Par ailleurs, ces mêmes personnes sont invitées à promener leur animal tenu en laisse afin d'éviter d'importuner les passants dans la rue. Chaque propriétaire est responsable civilement des dégâts causés par son chien vis-à-vis d'autrui.

Au cours de cette année, nous avons aussi constaté des décharges sauvages de détritrus. Il est rappelé que celles-ci sont formellement interdites, sous peine de poursuites pénales. Un contrevenant a d'ailleurs été verbalisé par les forces de gendarmerie.



La ville sereine

Afin que tous les habitants de la commune puissent vivre sereinement, il est demandé à tous de veiller à ne pas provoquer de nuisances sonores.

On peut bien entendu passer la tondeuse, mais à des horaires raisonnables ; par contre, il n'est pas acceptable d'effectuer des allées et venues en deux-roues au niveau sonore élevé.

De même, les attroupements, de jour comme de nuit, à proximité des habitations, sont à proscrire.

Il est aussi rappelé que toutes dégradations sur les biens et bâtiments, publics ou privés, sont passibles de poursuites pénales.

La ville respectueuse

Si la propreté de notre commune, le respect des autres, la sécurité des biens et des personnes sont l'affaire de tous, chacun de nous doit aussi veiller au respect des règles qui permettent à chacun de vivre en tranquillité.

Les comportements perturbant la tranquillité publique tels que le stationnement gênant, le non respect des règles du code de la route, notamment aux abords des écoles, ne sont pas acceptables.

Il est impératif de respecter toutes les signalisations routières pour le bien vivre ensemble et le bien-être de tous.

ATTENTION ! Ne pas respecter les dispositions du code de la route vous expose à des contraventions.



Photomontage d'une situation quotidienne sur la route de Jonzieux, à proximité de l'école La Communale

Restaurant scolaire

Repas de Noël

Le 21 décembre, pâté en croûte, filet de poulet sauce balsamique et miel, gratin dauphinois et bûche maison étaient au menu pour le repas de Noël... Vous trouverez ci-dessous un aperçu de ce que représente l'organisation de cette journée :

- 40 kgs de filets de poulet
- 2 kgs de miel
- 120 œufs
- 36 kgs de clémentines
- 18 heures de travail à deux personnes pour la préparation
- 24 responsables de table
- 91 tables
- 55 kgs de pommes de terre
- 5 kgs de beurre
- 36 bûches maison (10 parts)
- 10 kgs de chocolat
- 21 personnes au service
- 364 chaises



Un grand merci aux animateurs et enfants du centre de loisirs pour les décorations, aux "petites mains" pour la confection des sachets de papillotes, au Père Noël, ainsi qu'aux encadrants, enseignants, parents d'élèves et élus pour tout le travail accompli.

Un merci tout particulier à Lucienne et Olivier qui ont préparé avec brio ce repas de fête.

Recette filet de poulet sauce balsamique et miel

Faire cuire les filets de poulet (ou bien magrets de canard ou escalopes de dinde). Retirer la viande, puis faire revenir les échalotes ciselées dans l'huile d'olive. Déglacer le vinaigre balsamique. Laisser réduire. Ajouter le fond de volaille. Laisser réduire jusqu'à obtenir un aspect sirupeux. Dans un bol, mélanger le miel et la crème, puis ajouter à la préparation hors du feu sans cesser de tourner. Réserver au chaud, mais la sauce ne doit plus bouillir. Napper vos filets de viande lors du dressage. Bon appétit...

Ingrédients pour sauce :

- 3 cl d'huile d'olive
- 4 échalotes
- 10 cl de vinaigre balsamique
- 1 cuillère à soupe de fond de volaille (à diluer dans l'eau froide)
- 1 cuillère à soupe de miel souple
- 20 cl de crème
- sel, poivre

Tarifs des repas

Par délibération du Conseil municipal en date du 7 décembre 2017, il a été décidé de revaloriser la participation des familles pour la prestation de restauration scolaire municipale.

Cette augmentation permet seulement de couvrir les frais de personnel supplémentaire mis en place en septembre 2017, au vu du nombre croissant des enfants déjeunant au restaurant scolaire.

Il est important de préciser que l'arrêt brutal des contrats aidés décidé par l'Etat, conjugué à une diminution des dotations de l'Etat oblige la collectivité à la plus grande prudence en terme de gestion budgétaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les tarifs appliqués sont les suivants :

- Repas enfant domicilié sur la commune	3,80 €
- Repas enfant non domicilié sur la commune	5,10 €
- Prix majoré (en cas de non respect du règlement intérieur)	6,90 €
- Repas enfant soumis à un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	1,60 €

Pour rappel le prix de revient d'un repas toutes charges comprises s'élève à 7,00 euros.

La collectivité subventionne ce service à hauteur de près de 88 000 euros pour une année scolaire.

Service de restauration scolaire - 04 77 35 08 70 (ligne directe) - restoscolaire@saintjustmalmont.fr

Ecole La Communale

Arts et cultures : la construction d'un parcours

Tous les élèves construisent, au cours de leur scolarité obligatoire, un Parcours Artistique et Culturel. Celui-ci rassemble et organise les rencontres, les visites, les spectacles ou encore les activités en classe qui permettent aux élèves de découvrir les différentes facettes de l'art et d'apprendre à s'exprimer sur leurs émotions et leur ressenti. Le suivi de ce parcours apparaît sur le livret scolaire de l'élève. Par ailleurs, chaque enfant a un classeur d'histoire des arts qui regroupe l'ensemble des traces des activités liées aux arts et à la culture.

Voici quelques exemples d'activités conduites au cours des différents cycles :



Cycle 1

Pendant la deuxième période, les quatre classes de l'école maternelle ont participé à un projet Natur'Art sur le thème de la forêt. Cette activité, d'une grande richesse, a permis aux enfants de laisser libre cours à leur imagination et de créer à partir de châtaignes, de feuilles, de branches, d'écorces, de lichens, de houx, de fougères, ... Les enfants ont pris beaucoup de plaisir lors des réalisations collectives et individuelles.



Cycle 2

Après avoir approfondi leur connaissance de l'art pariétal dans les grottes ardéchoises l'année dernière, les élèves de cycle 2 découvriront cette année les arts de la scène grâce à un abonnement à la comédie de Saint Etienne. Celui-ci leur permettra de découvrir des spectacles variés allant de l'orchestre à la pièce de théâtre en passant par des adaptations de contes populaires. Profitant de leur déplacement à Saint Etienne, ils se rendront également au musée de la mine pour découvrir le quotidien des mineurs ligériens au début du 20^e siècle.

Cycle 3

Les élèves du cycle 3 s'attarderont cette année sur l'histoire du 20^{ème} siècle, avec comme point d'orgue le voyage scolaire à Verdun et Strasbourg. Afin de démarrer le projet, ils se sont rendus au Musée de la Mine pour découvrir la vie de la fin du 19^{ème} siècle.

Compte rendu d'un élève : "Dans les mines de Saint Etienne, à 700 mètres sous terre, on trouvait des mineurs. Il y avait des piqueurs, des boiseurs, des toucheurs, des ingénieurs et des géomètres. Ils avaient chacun leur travail, les piqueurs piquaient avec des pics, les boiseurs posaient des pilons de bois pour maintenir la galerie et les toucheurs guidaient les chevaux. Les ingénieurs inventaient de nouveaux outils pour diminuer les risques. Les géomètres faisaient des cartes pour se repérer dans les mines. Elles étaient très grandes et pour trouver le charbon ça demandait beaucoup d'efforts."



En avant la fraternité



PLEIN LE CŒUR

Nous avons participé à l'opération "Mets tes baskets et bats la maladie" de l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies. Cela s'inscrit dans le cadre d'une action de solidarité, comme nous en faisons chaque année à l'école.

Nous prenons conscience de l'importance de porter un regard empathique sur l'autre et sur ses besoins. Petits et grands, nous avons tous été énergiques, enthousiastes et généreux.

Les bénéficiaires de la collecte de dons, soit 225 €, ont été intégralement reversés à l'association ELA, dont Zinédine Zidane est le parrain.



Pour Noël, nous avons confectionné des cartes et des dessins pour les résidents de la maison de retraite.

Bientôt, nous allons nous mobiliser pour aider les sinistrés des Antilles françaises lors de notre prochain bol de riz.

PLEIN LES YEUX

Spectacle de Noël pour les maternelles : "*L'enfant ours*" (Conte de Marie-Pierre Tournon - Chants, guitare, violoncelle : Karine Michel). Un enfant né chez les ours, élevé chez les hommes se construit et s'enrichit de cette double appartenance. Il récolte au fil du temps les chansons et histoires de ses deux familles, autant de pierres précieuses transmises de génération en génération jusqu'à nous.

Rendez-vous au cinéma pour la sortie de Noël : "*L'histoire de Coco*" pour les CE et les CM, un jeune garçon sur les traces de son héritage familial, et un film d'animation "*Wallace et Gromit*" pour les CP et les maternelles dès 3 ans.



PLEIN D'AMOUR, PLEIN D'ESPOIR

Nous sommes allés à l'église participer à la célébration préparée pour les enfants.

Accueillis par le Père Ferrapy, nous avons écouté le conte des quatre bougies et chacun a apporté la sienne, soigneusement décorée.

Nous avons fêté ensemble l'Avent et nous nous sommes appliqués à chanter. C'est la naissance de Jésus qui nous rassemble et nous fait partager ce beau moment !

PLEIN LES PAPILLES

Pour notre traditionnelle fête de Noël, nous avons été heureux d'inviter nos familles à l'école autour de la crèche et du sapin. Cette année, tous étaient aux fourneaux avec confection de gâteaux, gourmandises et autres petits délices à partager !



PLEIN DE LECTURE

A partir d'albums et de romans autour du thème de la fraternité.



Anciens Combattants et Veuves A.C.P.G. / C.A.T.M.

C'est avec un grand plaisir que le président Moretton a accueilli, samedi 14 octobre, à la salle polyvalente, les 85 invités, dont une quinzaine d'amis sigolènois, pour partager le fameux ragout d'agneau de l'année, préparé avec amour par le maire de la commune.



Après avoir souligné la fidélité et l'amitié du groupe de Sainte Sigolène, il a remercié, pour leur investissement, Jacques Rouchon, adjoint, et Frédéric Girodet, maire, qui ont, pour l'un, veillé sur l'élevage des agneaux dans le parc de la station d'épuration de Malmont, et pour l'autre, assuré la préparation comme l'an dernier. Dans un climat très convivial,

les participants se sont installés autour des tables magnifiquement décorées d'un éventail de fleurs fournies par la famille Charrat, pour savourer ce menu peu habituel, devenu la tradition depuis 2016.

L'après-midi s'est poursuivi dans la plus grande détente, en chansons ou avec quelques pas de danse, à l'initiative de l'animateur Pierrot.



Pour le 11 novembre, nous nous sommes retrouvés avec les élus, les musiciens, les pompiers, les enfants des écoles et de nombreux saint-justaires pour le défilé avec les dépôts de gerbes au cimetière et à la classe d'asile où la Marseillaise a été brillamment interprétée par les enfants, avant la lecture des messages par le Maire et le président de la section locale. Après une belle messe, un verre de l'amitié, offert par la municipalité, nous réunissait. Enfin, comme de coutume, le repas familial, préparé par l'auberge Royer, terminait cette journée. La soixantaine de convives était heureuse de partager ce moment d'amitié et de convivialité.

Dimanche 3 décembre, nous commémorons la fin de la guerre d'Algérie avec nos amis les pompiers qui, eux, fêtaient leur patronne Sainte Barbe. Au cimetière, les sonneries réglementaires étaient interprétées par Velay Synergie, avant le dépôt de gerbes par Frédéric Girodet, Maire, Olivier Cigolotti, Sénateur, Dominique Moretton, Président des Anciens Combattants, Daniel Tonson, Conseiller Départemental, Ludovic Ballandraux, Chef du Centre de Secours et Odile Pradier, 1^{ère} adjointe et responsable des veuves. Le défilé a ensuite rejoint l'église pour une messe célébrée par notre camarade A.F.N., Jean Ferrapy, au cours de laquelle les sapeurs pompiers ont interprété leur hymne. Cet office religieux s'est terminé par le chant "l'Algérie", illustré par des diapositives, moment ô combien émouvant !!! Isabelle Valentin, députée de la Haute-Loire nous faisait l'honneur de se joindre à nous. Enfin, le verre de l'amitié nous réunissait à la mairie, suivant ainsi une belle et bonne tradition.

Secours Catholique

Le Coin'Vet

L'équipe du Secours Catholique de Saint Just Malmont a mis en place une boutique solidaire qui est aussi un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontre et d'échange ouvert à tous.

Des bénévoles vous y accueillent et vous pouvez y trouver des vêtements, chaussures, articles de puériculture... en bon état pour un prix modique, mais chacun peut estimer la valeur de son achat et en augmenter le prix.



Vous ferez ainsi une bonne affaire et une bonne action. Cette activité permet de soutenir des personnes en précarité en leur apportant une aide financière (paiement de carburant, d'électricité, de loyer, bons alimentaires, ...).

L'équipe intervient aussi sur les communes de Saint Didier en Velay, Saint Victor Malescours, Pont Salomon et La Séauve sur Semène. Très sollicitée cette année, elle a besoin de l'aide de tous. Les bénévoles vous remercient pour votre aide et votre soutien.

Secours Catholique - 23, Rue des frères

Horaires d'ouverture : Jeudi et vendredi de 15H00 à 18H00

Samedi de 9H30 à 12H00

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)



L'A.D.M.R. a fêté ses 60 ans

Samedi 18 novembre, afin de fêter les 60 ans de l'association sur la commune, la présidente, Marie-Jo Bardel, et les membres du conseil d'administration ont organisé une journée récréative.

Dans la salle polyvalente, en présence des salariées, des adhérents, des représentants A.D.M.R. des communes voisines, du président de la fédération de la Haute Loire, de la municipalité et des bénévoles, la présidente a retracé l'histoire de l'association locale au fil des décennies.

C'est le 31 octobre 1957 que naît l'association Familles Rurales à Saint Just-Malmont, présidée par M. Font. Au départ, cette association avait pour but d'aider les mères de familles nombreuses dans l'accomplissement des tâches ménagères.

L'année 1965 voit l'embauche des premières aides ménagères aux personnes âgées qui marque le début de la diversification.

C'est en 1976 que le nouveau sigle A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) est adopté.

Au fil des années, la présidence de l'association s'est féminisée avec, tour à tour, Mesdames Yvonne Bachelard, Germaine Royon, Annie Defay et depuis 2013, Marie-Jo Bardel.

L'association saint-justaire a grandi, ses missions se sont diversifiées, l'équipe de salariées s'est étoffée, mais les valeurs restent les mêmes : la proximité, le respect des personnes, la citoyenneté et l'universalité.

Des interventions individualisées, adaptées à la demande de chacun, comme les prestations d'entretien du cadre de vie, la garde atypique d'enfants, l'aide auprès de personnes handicapées, l'accompagnement des personnes âgées concrétisent les missions de l'association locale.

"Que cette journée conviviale soit un hommage à toutes les personnes qui ont oeuvré pour le service aux autres au sein de l'A.D.M.R. saint justaire" a conclu la présidente.

Le président de la fédération a chaleureusement remercié les salariées : "les valeurs qu'elles portent au quotidien font de leur travail une réelle mission de service public". Il a également salué les bénévoles et les usagers qui font confiance à l'A.D.M.R.

Daniel Tonson, Conseiller Départemental, a rappelé le rôle actif du Département dans les aides aux familles : "le social n'est pas un vain mot, nous y consacrons une part importante du budget".

Quant au maire, Frédéric Girodet, il s'est dit fier de bénéficier d'une telle association dans la commune : "L'A.D.M.R. n'est pas une structure comme les autres, elle emploie des salariées mais est gérée par des bénévoles, ce qui permet de limiter les coûts des prestations. Vous tous, salariées et bénévoles, acteurs de l'A.D.M.R., vous participez à tisser un lien social au sein de la commune et à entretenir cette chaîne de solidarité. Je vous remercie pour l'engagement très fort dont vous faites preuve et la générosité que vous mettez au service de l'A.D.M.R."



Après l'apéritif offert par la municipalité, l'ensemble des invités a partagé un repas, puis l'après-midi s'est prolongé par un temps récréatif animé par la ludothèque Ricochet.

Association Communale de Chasse Agréée

Afin de vous familiariser avec le monde des chasseurs, voici quelques informations concernant le fonctionnement de l'association de chasse sur le territoire communal.

Sur la commune, la chasse est pratiquée les jeudis, dimanches et jours fériés, du 2^{ème} dimanche de septembre au 31 décembre de chaque année.

Des battues sont également organisées les samedis, seulement à partir du 1^{er} novembre, généralement le matin, sauf cas exceptionnel. Elles sont signalées par des panneaux placés sur chaque chemin d'accès ou route (voir modèle ci-dessous).



Pour éviter tout risque d'accident dû à des balles qui ricochent, il est conseillé de ne pas se rendre dans les secteurs où ont lieu ces battues.

Les balades en forêt peuvent donc se faire sans risque les autres jours. Toutefois, il est possible d'entendre des coups de feu des communes environnantes qui ne chassent pas forcément les mêmes jours.

Pour ceux qui souhaitent tout de même pratiquer les randonnées pédestres ou cyclistes les jours de chasse, il convient de prendre les précautions d'usage.

A quoi servent les battues ?

Les battues permettent une régulation du gibier. Ce dernier, créant des dégâts sur les propriétés des agriculteurs et des sylviculteurs (exploitants forestiers), les sociétés de chasse, et non les contribuables, dédommagent les agriculteurs. A titre indicatif, les indemnités en Haute-Loire étaient de 180 000 euros pour la saison 2016/2017.

Association Saint-Justaire des Agents Communaux (A.S.J.A.C.)

Soirée cabaret

Le 11 novembre dernier, une quarantaine d'adhérents avait répondu à l'invitation de l'équipe d'animation et se retrouvaient au Restaurant « Le Quai d'Eux » à Saint Etienne.

Après un bon repas, entrecoupé d'intermèdes musicaux, la soirée s'est poursuivie avec un spectacle transformiste haut en couleurs, comique et musical, au cours duquel se sont succédés, de Rebeka à Véronica, de nombreux personnages joués par les maîtres des lieux.

Tous ont passé un agréable moment dans l'ambiance feutrée de ce cabaret.

Fête de Noël

A quelques jours de Noël, les adhérents et leur famille étaient invités pour la Fête de Noël.

Animation-phare de l'année, celle-ci avait débuté dans l'après-midi avec le conte de Noël "La Cité d'Azenka", présenté par l'association Valgrangent, durant lequel les enfants, leurs parents et même certains de nos aînés en ont pris plein les yeux et ont été émerveillés par les décors, costumes et chorégraphies.

Ensuite, une assistance nombreuse, en présence de la municipalité, se retrouvait pour une réception durant laquelle les enfants ont pu trouver un petit cadeau à leur attention au pied du sapin tandis que les plus grands se voyaient remettre un chèque-cadeau, avant de partager tous ensemble le verre de l'amitié.

Enfin, la dernière partie de soirée était réservée au succulent repas de fêtes, partagé par une cinquantaine de convives, et ponctué de quelques pas de danse et de chansons interprétées notamment par les enfants, dans une ambiance très conviviale.



Etoile Gymnique

Election d'un nouveau bureau pour cette saison

Magalie Pitiot, ancienne trésorière, devient la nouvelle présidente, Aurélie Grangé reste secrétaire et Edith Panéï rejoint le bureau au poste de trésorière.

Activités proposées

- Section Gym

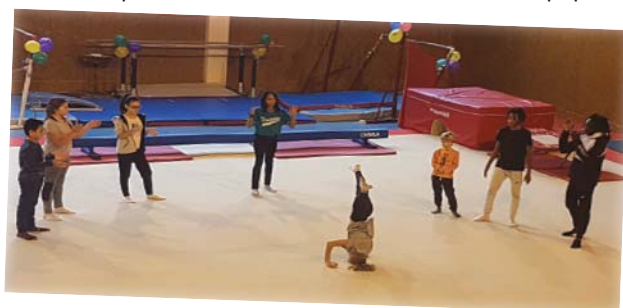
Pour les enfants de 2 à 5 ans (éveil de l'enfant baby gym), le vendredi de 16H30 à 17H30

Pour les poussines 6 à 9 ans le lundi et jeudi de 16H30 à 18H00, le vendredi de 17H30 à 19H00, le samedi matin de 10H00 à 12H00

Pour les jeunesses et aînées, à partir de 10 ans, le lundi de 18H00 à 19H45, le jeudi de 18H00 à 19H30, le samedi matin de 10H00 à 12H00.

Les entraînements sont encadrés par des monitrices et moniteurs diplômés d'état ou ayant suivi des formations en gymnastique.

La saison précédente a vu de bons résultats en équipe et en individuel, ceux-ci devraient se confirmer très certainement cette année.



Un grand merci à Mlle Valla et M. Chervier, deux nouveaux juges formés cette année, qui permettront au club de participer à toutes les compétitions à venir.

- Section gym break dance

Cette année, 14 adhérents sont entraînés par le champion du monde jeune de break dance, Damani Dembele, et par l'équipe des Melting-Force tous les jeudis de 19H30 à 20H45.

- Section danse africaine

Répartis en trois niveaux (petits, moyens et ados-adultes), les danseurs sont entraînés par Drissa et Cindy Dembele le lundi de 17H15 à 21H00. Un cours de djembé est également organisé chaque premier samedi du mois.

- Section cirque

Ce cours, ouvert aux enfants à partir de 5 ans, est encadré par un moniteur cirque chaque samedi de 9H30 à 11H30.



En fin de saison, un gala permet aux enfants de présenter le travail effectué tout au long de l'année, dans une ambiance familiale et conviviale. Merci aux parents qui nous font confiance, ainsi qu'à tous les bénévoles qui donnent de leur temps.

Pour tout renseignement, vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante : etoilegymnique43@gmail.com

Banque Alimentaire

Suite à la collecte effectuée au magasin Carrefour Market pour la Banque Alimentaire fin novembre, vous avez fait preuve d'une grande générosité. En effet, si en 2016, une tonne de vivres avait été collectée, cette année nous avons recueilli 1 506 kilos.

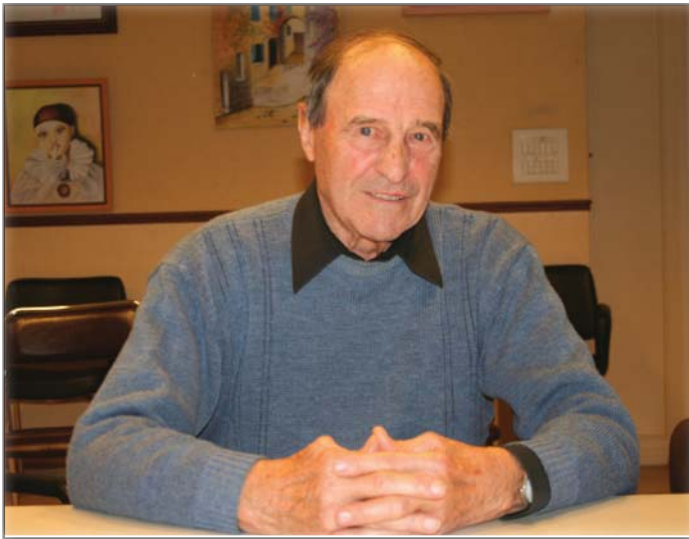
Un record qu'il faut saluer tout en remerciant les donateurs, tous les bénévoles qui ont assuré les permanences du vendredi et du samedi, ainsi que la commune qui a transporté les vivres au dépôt central, et la direction de Carrefour Market pour son don.

Ces vivres sont stockés au dépôt de Monistrol sur Loire et distribués sur notre secteur. La Banque Alimentaire est ouverte toute l'année et fournit les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.) et les associations caritatives.

Si vous avez un problème, même passager, n'hésitez pas à faire appel en toute discrétion au C.C.A.S. de votre commune.

Merci encore à toutes et à tous.

... Jean Brun, président de l'Association "Les Amis du Vieux Saint-Just"



Passionné de patrimoine local, Jean Brun, présente un bref historique de la Maison du Passementier, située 6 rue Saint Dominique.

Cette maison, lieu riche d'objets et de matériels anciens, retraçant vraiment la vie de passementier, provient d'un legs à la commune en 1974 de Jean-Baptiste Grail, lui-même tisseur.

Dans un premier temps, elle est vidée de son contenu pour la location en appartement, notamment à l'assistante sociale de l'époque. C'est au cours des années 1980 à 1985, à l'initiative de Madame Claudia Cheynet, alors présidente de l'association "Les Amis du Vieux Saint-Just", que cette maison redonne vie à l'histoire de la passementerie, principale activité de notre cité rubanière pendant des décennies.

Aidée par François Blachier, Paul Celle et Pierre Verrier, elle réalise un travail remarquable.

Ils reconstituent, au rez-de-chaussée, "le lieu de vie", avec la cuisine et une chambre meublée d'époque et tout le nécessaire de la vie quotidienne.

A l'étage, l'atelier, nommé "fabrique", comprend deux métiers. Le premier, pièce très rare, voire unique de nos jours, tisse un ruban épinglé. Le second est équipé d'un ruban armure "Sergé". On trouve aussi la canetière permettant l'alimentation en trame des métiers, ainsi que divers matériels annexes au tissage.

La Maison du Passementier fut inaugurée en juillet 1986 par Pierre Royon, maire en exercice.

De ce patrimoine rubanier local, il reste seulement une maison avec encore quelques métiers au village du Fau et une à la Chamarèche.

Jean Brun prend la relève en 2001, et devient président de l'association. Une équipe de huit bénévoles entretient alors le matériel et organise les visites (Marcel Bancet, René Sabatier, Paul Molle, Marius Varenne, Antoine Barthélémy, Pierre Riffard et Elisabeth Berger).

Aujourd'hui, deux nouveaux membres viennent renforcer l'équipe : André Moine, qui a fait toute sa carrière à l'entreprise Satab et Mélanie Pichon, jeune saint-justaire qui a suivi de brillantes études dans le domaine du tourisme.



Jean Brun souligne que les personnes qui visitent la Maison du Passementier sont surprises de voir autant de choses et des objets que l'on ne trouve plus de nos jours. C'est un lieu qui représente vraiment la vie de passementier d'alors.

Jean Brun et Pierre Riffard ont également participé au tournage du film réalisé par la commune de Sainte Sigolène sur les métiers d'antan avec une séquence tournée à la Maison du Passementier.

Un DVD a également été réalisé par André Achard, avec des élèves du lycée Léonard de Vinci de Monistrol sur Loire, dans le cadre d'un atelier pédagogique. Ce DVD est disponible en mairie pour la modique somme de 5,00 €.

Les visites de la Maison du Passementier sont possibles sur rendez-vous en appelant le **04 77 35 63 20** ou le **04 77 35 68 46**. Des portes ouvertes sont également organisées lors des Journées Européennes du Patrimoine en septembre, du videgrenier du Comité des Fêtes en juillet, ou lors de la Fête d'Hiver en décembre.

A ne pas manquer !!!



**LE GUINGUETTE
SHOW**

Venez rire et vous divertir!!!

Un spectacle pour toute la famille

On n'EST Pas LÀ pOUr *twister* !

organisé par la municipalité
Samedi 24 Février 2018
Salle Polyvalente - 20H30



Repas des séniors

Instant de partage pour nos aînés...

organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Lundi 9 Avril 2018
à partir de 12H00
Salle Polyvalente

Sur invitation pour les personnes de plus de 70 ans, inscriptions en mairie jusqu'au 2 avril 2018.



Accordéonistes de l'Ondaine

Accordéons-nous un moment musical atypique...

organisé par la municipalité
Samedi 21 Avril 2018
Salle Polyvalente - 20H30



S.P.A.A.

Arrivée rallye automobiles anciennes

Pour les amateurs de belles mécaniques...

organisé par la Société Protectrice des Automobiles Anciennes

Dimanche 15 Avril 2018
A partir de 18H00



Agenda

FEVRIER

Vendredi 9 - Salle Polyvalente
Collecte de Sang - 15H30/19h00

Amicale Donneurs de Sang Bénévoles

Dimanche 11 - Boulodrome
Concours de Coinche - Boule Amicale

Samedi 24 - Salle Polyvalente
Spectacle Guinguette Show

AVRIL

Vendredi 6 - Gymnase N°1
Bal des Enfants - Sou Ecoles Publiques/APE Malmont/APEL

Lundi 9 - Salle Polyvalente
Repas des Séniors

Dimanche 15 - Cour des Frères
Arrivée Rallye Automobiles Anciennes - SPAA

Samedi 21 - Salle Polyvalente
Spectacle Accordéonistes de l'Ondaine

Dimanche 29 - Salle Polyvalente
Thé Country - Western Troup 43

MARS

Samedi 3 - Boulodrome
Challenge Daniel Foulter - Boule Amicale

Samedi 3 - Salle Polyvalente
Sortie Ski - Comité des Fêtes

Dimanche 11 - Salle des Expositions
Loto - Haut Pilat Interfoot

Samedi 17 - Salle Polyvalente
Soirée Familiale - Basket-Club

Dimanche 18 - Salle Polyvalente
Loto - Tennis de Table

Samedi 24 - Salle Polyvalente
Spectacle Musique et Danse Africaine Doni-Doni
 Commission Culture Loire Semène

Samedi 24 - Salle de Malmont
Soirée Familiale - APE Ecole de Malmont

Dimanche 25 - Gymnase N°2
Coupe Haute-Loire Gymnastique - Jeune Garde Féminine

Dimanche 25 - Ecole Don Bosco
Marche/Trail - APEL Don Bosco

MAI

Mardi 8 - Centre-Bourg et Salle Polyvalente
Cérémonie Victoire 1945

Samedi 19 - Gymnase N°1
Vente de Brioches/Pétanque/Finale Départementale
 Basket-Club

Dimanche 27 - Gymnase N°2
Tournoi - Tennis de Table

Etat Civil

Naisances

CROZET Oriane, née le 11 octobre – Les Sagnes.
 SOUVIGNET COTTIER Charly, né le 13 novembre – 5 rue François Brun - Malmont
 LEEM HASANI Zayann, né le 16 novembre – 12 place Marie Louise Deguillaume
 MILLET Jade, née le 1er décembre – 44 rue Nationale
 ZUSSY Léa, née le 5 décembre – 4 impasse des Quatre Pans.
 FRIESS Iris, né le 14 décembre – 2 allée de Bonnefond – Malmont
 MEALIER Léo Tom, né le 19 décembre – 15 rue du Bas-Vernay
 MIRANDON Julia, née le 4 janvier - 17 Impasse des Lys
 MIRANDON Paola, née le 4 janvier - 17 Impasse des Lys

Décès

JOURDY Yves, décédé le 30 octobre, à l'âge de 58 ans
 CHAMBERT Joseph, décédé le 9 novembre, à l'âge de 84 ans
 GRAIL Joseph, décédé le 2 décembre, à l'âge de 94 ans
 MODENA Anna, Vve BEVILACQUA, décédé le 26 décembre, à l'âge de 89 ans
 CHEVALIER Gérard, décédé le 27 décembre, à l'âge de 72 ans
 WISNIEWSKI André, décédé le 28 décembre, à l'âge de 71 ans
 LAVAL Germain, décédé le 5 janvier, à l'âge de 98 ans
 BLANC Michèle, Vve MICHALON, décédée le 4 janvier, à l'âge de 71 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages enregistrés dans les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 12 janvier 2018